

**3<sup>e</sup> Rencontre internationale d'utilisateurs d'UNIMARC (3<sup>rd</sup> UNIMARC Users Group Meeting).**

Enssib, Lyon, 31 mars 201

**L'usage d'UNIMARC en Tunisie : la situation des principaux secteurs de  
l'information documentaire**

**Par**

**Khaled Habchi**

**Naceur Kefi**

## **1. Introduction**

Comme conséquence immédiate de l'avènement de la société de l'information et l'intégration massive des TIC dans les bibliothèques et les services d'information documentaire, les institutions majeures du secteur de l'information documentaire en Tunisie se sont mises, avec engouement, à l'informatisation et à la ré-informatisation de leurs catalogues. Pour des raisons aussi bien culturelles que linguistiques, et en l'absence d'un format national, le choix s'est porté sur le format UNIMARC.

Le but de cette étude est de dresser un premier bilan de l'usage d'UNIMARC afin de mesurer le degré de maîtrise du format et d'évaluer la qualité des catalogues des principales bibliothèques qui ont choisi d'adopter ce format.

L'étude s'appuie sur une enquête de terrain par questionnaire renforcée par l'observation directe. Elle se propose d'évaluer la fonctionnalité de catalogage sous UNIMARC dans les secteurs majeurs de l'information documentaire en Tunisie, à savoir les bibliothèques universitaires, les bibliothèques agronomiques et la médiathèque de l'Ariana en tant qu'échantillon du futur réseau des bibliothèques de lecture publique en cours d'informatisation. Des questions d'ordre fonctionnel et techniques seront soulevées et analysées.

## **2. UNIMARC en Tunisie**

Le format MARC ne commence que tout récemment à apparaître dans l'environnement documentaire tunisien. Cela est dû certainement aux conséquences directes de l'émergence de la société d'information et aux progrès des technologies de l'information et de la communication, ce qui a contribué largement à une prise de conscience collective dans le secteur de l'information documentaire, et qui s'est traduite par une volonté ferme à s'informatiser en se dotant des outils et des standards susceptibles de les intégrer à la communauté documentaire internationale. La plupart des acteurs de ce secteur ont opté pour le format UNIMARC. Les raisons de ce choix peuvent se résumer en deux facteurs essentiels, linguistique technique et pratique. Pratique dans la mesure où le format UNIMARC est disponible en français, manuels compris, et technique étant donné que les principaux réservoirs bibliographiques francophones permettent, contrairement au format MARC 21, un échange sous unimarc. Un besoin s'est fait donc sentir dans les SIDs tunisiens pour l'utilisation d'un format de type MARC afin d'enregistrer et d'échanger leurs catalogues.

Les prémices d'un tel choix sont apparues à l'occasion du démarrage de l'atelier de conversion rétrospective des fichiers anciens à la Bibliothèque nationale, avec l'utilisation du format UNIMARC pour enregistrer les données bibliographiques. L'adoption du format UNIMARC pour la conversion rétrospective a été décidée au niveau du comité chargé de la rédaction du cahier des charges pour l'acquisition d'un logiciel intégré de gestion de bibliothèques. Ce choix a imposé ce format à la fois comme format de travail et comme interface d'échange.

En Tunisie, la situation vis-à-vis du développement d'un format national ou l'arabisation du format MARC ou de l'un de ses formats voisins, notamment l'UNIMARC, se rapproche de la situation prévalant en Egypte et le reste des pays

arabes. Depuis l'expansion de la micro informatique durant la deuxième moitié des années 1980 et l'avènement des premiers progiciels documentaires, les bibliothèques tunisiennes n'ont pas manifesté un quelconque intérêt pour le format MARC et ont « opté plutôt pour des formats particuliers inspirés du format ISBD ou le format CCF de l'UNESCO »<sup>1</sup>. Les raisons de ce désintéressement de la question du développement d'un format MARC propre à la Tunisie, ou de la traduction du format UNIMARC réside, à notre avis, principalement dans la faiblesse de l'activité d'informatisation des bibliothèques en Tunisie, l'absence d'une structure au niveau national responsable du développement ou de la traduction d'un tel standard et le faible intérêt pour la question de standardisation en matière de description bibliographique informatisée en général et les formats Marc en particulier.

### **3. Le réseau des bibliothèques universitaires tunisiennes « BIRUNI »**

#### **3.1 L'environnement universitaire documentaire national**

Les bibliothèques universitaires en Tunisie relèvent essentiellement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). Toutefois, il existe d'autres bibliothèques universitaires qui relèvent d'autres départements, notamment celui de la santé publique pour les institutions de l'enseignement supérieur médical, ou le ministère de l'agriculture pour l'enseignement agricole ou encore les ministères de télécommunications, de la jeunesse et de l'enfance et les affaires sociales pour l'enseignement supérieur spécialisé dans ces domaines.

Les bibliothèques universitaires en Tunisie n'ont pas acquis jusqu'à aujourd'hui un statut juridique propre. De ce fait, elles ne dépendent pas d'une entité centrale qui en assure la gestion administrative, financière et technique. Elles sont encore considérées comme des services d'établissement public, et à ce titre, elles dépendent totalement de l'institution à laquelle elles sont rattachées.

Le personnel des BU est recruté par voie de concours organisés par le MESRS, parmi les bibliothécaires professionnels ayant poursuivi des études spécialisées en bibliothéconomie. D'autre part, les BU sont privées d'un budget global propre qui leur est réservé afin de gérer leurs services. Ils bénéficient seulement d'un budget d'achat de livres pour assurer le développement de leurs collections.

##### **3.1.1 Données générales sur les BU tunisiennes**

Le nombre de bibliothèques universitaires a atteint les 202 BU réparties sur 14 universités à travers la Tunisie.

##### **3.1.1.2 Le fonds documentaire**

Le fonds documentaire de l'ensemble des BU tunisiennes appartenant à 14

---

<sup>1</sup> HABCHI, Khaled. Le bilinguisme et les systèmes d'information documentaire en Tunisie. 409 p.  
Thèse de doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Université de Bordeaux 3 : 2009

universités est composé de quelques 1.351.383 titres<sup>2</sup> répartis comme suit :

Université	Nombre total de titres	Pourcentage
TUNIS	245 901	18.20
MANOUBA	174 081	10.89
MANAR	173 715	12.86
7 NOVEMBRE	146 128	10.81
EZZITOUNA	27.570	02.04
SOUSSE	130 898	09.69
SFAX	173 157	12.82
JENDOUBA	29 598	02.19
GABES	39.221	02.90
ISET	68 870	05.10
MONASTIR	50 483	03.74
KAIROUAN	54 647	04.04
GAFSA	13 914	01.03
VIRTUELLE	50 000	03.70
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 351 183</b>	<b>100 %</b>

Tableau 7 : Le fonds documentaire des BU

<sup>2</sup> [www.biruni.tn](http://www.biruni.tn) (visité le 20 février 2010)

### **3.2 Le projet BIRUNI**

Le projet BIRUNI a été instauré dans une perspective visant à pallier à la situation actuelle des bibliothèques universitaires qui est loin d'être satisfaisante. L'étude de faisabilité préalable au démarrage du projet BIRUNI qualifie les bibliothèques universitaires de « non performantes parce qu'elles ne sont pas encore arrivées à rationaliser leurs services »<sup>3</sup>. Elles souffrent, d'après la même étude, de « plusieurs carences touchant tour à tour à leurs structures, les ressources humaines, matérielles et documentaires ainsi que les services offerts aux usagers »<sup>4</sup>

BIRUNI a pour objectif la rénovation des bibliothèques universitaires par une suite d'actions qui « vise essentiellement le renforcement qualitatif et quantitatif de personnel spécialisé, la mise à niveau des fonds documentaires des BU, la mise en place d'une politique d'acquisition à l'échelle universitaire et l'amélioration des structures et des outils de travail pour une bonne gestion des BU, un traitement documentaire moderne intégrant les nouveaux outils informatiques et un service rendu de meilleure qualité »<sup>5</sup>.

Le projet BIRUNI a été entrepris depuis 1996. L'activité principale réalisée fut l'établissement d'un cahier des charges, puis l'acquisition d'un logiciel intégré multilingue de gestion de bibliothèques, en l'occurrence le logiciel « VIRTUA » de la société « VTLS ». Bien qu'il soit natif MARC 21, Virtua permet, aujourd'hui, la création de notices bibliographiques et d'autorités sous le format UNIMARC. Le projet a pu assurer également la formation d'un groupe de 20 conservateurs de bibliothèques en collaboration avec l'Institut Supérieur de Documentation, une école assurant une formation universitaire en bibliothéconomie et sciences de l'information, en vue de renforcer le personnel des bibliothèques universitaires par des cadres qualifiés. D'autres formations ont eu lieu et concernaient le personnel bibliothécaire et portaient essentiellement la bureautique et la Micro-informatique.

#### **3.2.1 La situation de BIRUNI en 2010**

En 2005 le MESRS a pris l'initiative de créer une cellule de coordination au sein du cabinet du ministre. La mission de cette cellule était de relancer le projet BIRUNI et d'assurer la coordination de ses activités. Quatre années plus tard, a eu lieu l'inauguration officielle du réseau.

La démarche poursuivie consistait à aborder le projet par étapes, vu le nombre important de bibliothèques membres. Ainsi, at-il été décidé d'adopter une méthodologie par site pilote. Le choix s'est porté sur la bibliothèque de la faculté de droit et des sciences économiques et politiques (BDSES) la plus importante BU du pays et une des plus grandes d'Afrique. Le fonds de la BDSES s'élève à 100.000 titres et à 250.000 exemplaires. Le fonds fût entièrement traité et exemplarisé, et il est aujourd'hui disponible aux usagers. Cette action a été précédée par une action de formation sur le format UNIMARC et le logiciel VIRTUA qui a touché le personnel en charge du catalogage.

---

<sup>3</sup> TUNISIE. Ministère de l'enseignement supérieur . Projet BIRUNI : Bibliothèques informatisées pour la rénovation universitaire. 1996 P. 2

<sup>4</sup> TUNISIE. Ministère de l'enseignement supérieur. Op. Cit. P. 2

<sup>5</sup> TUNISIE. Ministère de l'enseignement supérieur. Op. cit. P. 3

La deuxième phase du projet consistait à réaliser l'extension du projet à l'ensemble des BU du pays au nombre de 202. Une action de formation sur le format UNIMARC sous Virtua et les techniques documentaires fût organisée au printemps 2009 et concernait les BU de 9 universités en l'occurrence, Tunis, El Manar, Carthage 7 novembre, Ezzitouna, Jendouba, Kairouan, Gafsa, Sousse, Monastir et Gabès et laquelle ont prit part les bibliothécaires chargés du catalogage. Au terme de cette formation, il été possible d'amorcer la deuxième phase du projet qui consistait à démarrer « BIRUNI » sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, le catalogue collectif contient environ un million de notice ce qui correspond à l'ensemble du fonds documentaire des BU tunisiennes.

Depuis mars 2010, l'architecture du catalogue sous Virtua est passée à l'architecture consortium, ce qui permettrait plus de confort aux usagers et aux professionnels.

#### **4. Le réseau des bibliothèques publiques**

Le réseau moderne des bibliothèques publiques trouve ses origines dans la période qui a suivi l'indépendance en 1956. Le jeune état tunisien a œuvré pour créer de nouvelles bibliothèques grâce au soutien des municipalités et des autorités régionales et locales. Cette action a pris de l'ampleur durant les années 1970 où les plans de développement successifs incluait des programmes de création de nouvelles bibliothèques publiques reposant sur des critères de modernité. Grâce à cette initiative, le nombre des bibliothèques s'est multiplié pour couvrir l'ensemble des régions du pays.

Les bibliothèques publiques sont aujourd'hui gérées au niveau central par une direction relevant du Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine.

Les bibliothèques relevant de son autorité se répartissent en 3 catégories distinctes : régionale au chef lieu du gouvernorat, locales au niveau des délégations et des municipalités et les bibliobus desservant les zones rurales.

##### **4.1 Les bibliothèques régionales**

Elles sont implantées au chef lieu des gouvernorats et jouent le rôle de « bibliothèques majeures » assurant une supervision et un encadrement aux bibliothèques publiques locales dans la région. Leur nombre est de 24 bibliothèques.

##### **4.2 Les bibliothèques locales**

Elles sont situées dans les zones urbaines et dans les périphéries des grandes villes. Elles dispensent les services de lecture sur place et de prêt pour le grand public. Leur nombre a atteint en 2009, 325 bibliothèques.

##### **4.3 Les bibliobus**

Ce sont des véhicules aménagés en bibliothèques ambulantes. Ils sont destinés à desservir les populations des zones rurales et les groupements d'habitation isolés non couverts par les bibliothèques régionales ou locales. Leur nombre a atteint en 2009 les 30 unités.

##### **4.4 Le fonds documentaire**

Le fonds documentaire de l'ensemble des bibliothèques publiques tunisiennes a atteint en 2008, 6.057.231 volumes pour environ 70.000 titres. Le nombre de transactions de prêt a atteint à la même année le nombre de 7.908.647.

#### **4.5 La Médiathèque de la ville de l'Ariana**

Conçue en tant que bibliothèque modèle de lecture publique, la Médiathèque de l'Ariana fût créée en 1998 pour desservir une localité dense en population en mettant à leur disposition un fonds documentaire multimédia aussi riche que varié. La Médiathèque s'étend sur une superficie de 2500 m<sup>2</sup> comprenant des ailes pour enfants, jeunes et adultes et des salles de communication, de réunion, de formation, et un espace pour les manifestations culturelles.

La collection documentaire est riche de 40.000 titres. Elle comprend une typologie de documents aussi riche que variés allant des monographies aux bandes dessinées, et des médias sonores aux médias audiovisuels et multimédia dans plusieurs langues. Le public est desservi à travers un réseau local dédié à la recherche de l'OPAC composé de 52 postes reliés à deux serveurs.

#### **5. Le réseau des bibliothèques agricoles « BIRSA »**

La Bibliothèque virtuelle des ressources scientifiques agricoles " BIRSA" est une réponse à une situation documentaire dans le domaine de m'agronomie qualifiée de « difficile ». L'étude préliminaire à l'établissement du système BIRSA a permis de déceler des carences à tous les niveaux : manque de personnel qualifié et compétent, indigence des fonds documentaire, absence d'un catalogue collectif sous une quelconque forme permettant aux usagers d'accéder aux ressources disponibles.

BIRSA est un réseau coopératif de bibliothèques regroupant, sous l'égide de l'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles « IRESA », quelques 19 institutions de l'enseignement supérieur agricole. Lancée officiellement en mai 2008, BIRSA utilise le réseau électronique de communication agricole interne "agrinet" qui lie les différents établissements et services agricoles.

Conçu sous une architecture en consortium, BIRSA représente un point d'accès unique à toutes les ressources électroniques et les fonds documentaires des bibliothèques des établissements relevant de l'IRESA. Elle fournit à ses usagers un catalogue collectif composé des ressources disponibles dans les bibliothèques membres du réseau, ainsi que l'accès en aux résultats de recherche agronomique et une bibliothèque numérique contenant le texte intégral des thèses et mémoires tunisiens présents dans la collection documentaire.

Le catalogue collectif « BIRSA » est composé de quelques 25 mille références, 400 thèses et 120 fiches relatives aux résultats de la recherche agronomique en Tunisie.

BIRSA vient renforcer le paysage documentaire agronomique regroupant la bibliothèque numérique de l'Observatoire National de l'Agriculture, la bibliothèque numérique de la Direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles et la médiathèque forestière.

## 6. Analyse de l'usage d'UNIMARC

### 6.1 Qualification, maîtrise du format et formation du personnel

	BIRSA	BIRUNI	DLP
Formation initiale	OUI	OUI	OUI
Formation de démarrage	OUI	OUI	OUI
Formation continue	NON	NON	OUI
Information sur le format	Individuellement	A travers l'OPAC	Individuellement
Appartenance à un réseau UNIMARC	NON	NON	NON

La formation en matière de formats bibliographiques lisibles par ordinateur est particulièrement importante car elle détermine la qualité des notices créées et par voie de conséquence la qualité du catalogue. La formation initiale est assurée par la seule institution universitaire au pays, l'Institut supérieur de documentation. Le programme relatif aux formats dispensé est assez étoffé et permet aux étudiants d'acquérir l'habileté nécessaire à utiliser le format UNIMARC. Mais le problème, c'est qu'il existe parmi le personnel des personnes non diplômées de l'ISD et formées sur le tas ou diplômées depuis une longue date du temps où les formats n'étaient pas enseignés à l'ISD.

Pour combler ces lacunes, et afin de permettre à tout le monde de mettre à niveau leurs connaissances sur UNIMARC, les institutions objets de l'étude ont organisé des cycles de formation au démarrage afin de prendre en main leurs catalogues respectifs. La DLP (Direction de la lecture publique) a même institué des cycles de formation continue à l'intention de ses bibliothécaires, dont un module de 26 heures sur le format UNIMARC.

Mais, ce qui retient l'attention c'est que le personnel n'est pas informé sur les activités relatives au format bibliographique au sein de l'IFLA ou en France. Les bibliothécaires intéressés s'informent d'une manière individuelle sur cette question. Les responsables devraient combler cette défaillance à travers la création d'une rubrique UNIMARC dans leurs OPACS respectifs.

### 6.2 Implémentation du Format

	BIRSA	BIRUNI	DLP
Logiciel	Horizon	Virtua	Agate
Architecture Logiciel	Client/serveur	Client/serveur	Client/serveur
Architecture BD	Consortium	Consortium	Base locale
Format du logiciel	Natif MARC 21	Natif MARC 21	Natif UNIMARC
Multilinguisme (arabe)	OUI	OUI	OUI

Z 39.50	OUI	OUI	OUI
---------	-----	-----	-----

Les logiciels utilisés par les principaux acteurs du paysage documentaire tunisien font usage de SIGB multilingue et multi-caractères conforme à l'état de l'art de ce type de logiciels sur le marché mondial à savoir Virtua de VTLIS et Horizon de SirsiDynix et Agate d'Agate distribution. Il est à noter que deux d'entre eux (Virtua et Horizon) sont des logiciels natifs MARC 21, ce qui a posé pas mal de problèmes pendant leur mise en œuvre. A titre d'exemple, Virtua ne permettait pas au départ de cataloguer en UNIMARC. Ce n'est que plusieurs mois plus tard que le format UNIMARC bibliographique fut intégré. Depuis la version 48, Virtua permet de créer des notices d'autorité sous UNIMARC.

### 6.3 Usage des zones UNIMARC (création de notices locales)

Zones	BIRSA	BIRUNI	DLP
Label	OUI	OUI	NON
Indicateurs (notices locales)	NON	NON	NON
Zones des données codées	OUI	OUI	NON
Zones des Numéros d'identification	OUI	OUI	OUI
Zones de données descriptives	OUI	OUI	OUI
Zones de liens	OUI	NON	OUI
Zones des Notes	OUI	OUI	OUI
Zones des titres associés	NON	NON	NON
Zones de l'indexation	OUI	OUI	OUI
Zones de responsabilité	OUI	OUI	OUI
Zones des données internationales	OUI	OUI	OUI
Zones des données locales	OUI	OUI	OUI
Zone 995	NON	NON	NON

La qualité d'un catalogue dépend largement de la manière dont ont adopté et renseigné une grille de catalogage. Le niveau de catalogage adopté par l'ensemble des bibliothèques étudiées est d'un niveau intermédiaire, les grilles utilisées sont bien évidemment assez simplifiées. Une analyse attentive des notices introduites dans le catalogue, hors notices téléchargées, nous amène à faire le diagnostic suivant :

- Des éléments aussi importants dans la structure d'une notice sont totalement ou partiellement ignorés. Le label de la notice est prédéfini à l'avance et plusieurs paramètres ne sont pas saisis correctement. Quant aux indicateurs, ils sont totalement inutilisés et parfois inapparents sur la grille de catalogage (Médiathèque de l'Ariana). Ceci a des répercussions néfastes sur la qualité de la recherche dans ces catalogues.
- Les zones fixes ne sont pas renseignées dans la moitié des cas.

- Les zones de liens sont, en règle générale, soit exclues des grilles de catalogage soit ignorées. Seule La médiathèque de l'Ariana fait appel à la zone 461 pour lier des volumes au niveau générique.
- Les zones des données descriptives sont bien entendu utilisées. Concernant la zone clé de cette catégorie de zones, à savoir la zone du titre et de mention de responsabilité, on constate que les sous zone de la mention de responsabilité \$f et \$g sont généralement mal renseignées, contenant seulement les noms des responsables de la substance intellectuelle sans les locutions qui les accompagnent. Cette sous-zone est même inexistante chez le réseau BIRSA.
- Les zones des titres associés sont également ignorées. BIRUNI, a intégré les zones de ce bloc dans ses grilles de catalogage, mais sans usage effectif de la part des bibliothécaires.
- Les zones de l'indexation ne sont renseignées d'une manière systématique. L'indexation matière n'est pas une priorité pour certaines bibliothèques, notamment au sein du réseau BIRUNI. Cependant quelques bibliothèques universitaires renseignent spontanément la zone 610 (indexation libre), mais d'une manière erronée. Le réseau BIRSA utilise les zones du bloc 600 sans le respect de la structure de la construction d'une vedette. Seule la médiathèque de l'Ariana semble remplir correctement ces zones et exerce correctement l'activité d'indexation matière des documents.
- Les zones du bloc 7 sont, bien entendu, utilisées ; mais l'on constate des problèmes énormes à cet égard, souvent notamment dans le choix de la zone appropriée à remplir et la forme de la vedette introduite. Ceci est dû à la non maîtrise des normes de gestion des vedettes auteurs et l'application des principes régissant ces normes sur le format UNIMARC.

#### 6.4 Les notices d'autorités

<b>Bibliothèque</b>	<b>Type de notice d'autorités</b>
BIRSA	Autorités provisoires UNIMARC
BIRUNI	Autorités provisoires UNIMARC
DLP	Autorités provisoires UNIMARC

Aucune bibliothèque ne gère des notices d'autorité dans son catalogue. La gestion se limite aux autorités temporaires avec possibilité d'unifier les entrées à partir de l'index. La médiathèque de l'Ariana, sans avoir accès à une structure UNIMARC autorité auteurs, procède à la gestion des renvois à travers le logiciel Agate.

Le problème de la gestion des autorités auteurs, notamment tunisiennes et arabes, ne peut être résolu que par le biais de la Bnt. Une fois opérationnels, les fichiers d'autorités de la Bnt pourraient servir aux autres réseaux de bibliothèques tunisiennes, car la gestion d'un tel fichier requiert beaucoup de savoir faire et nécessite une « prise de décision » que seule la BnT est habilitée à pratiquer au niveau national.

## 6.5 Téléchargement des notices

<b>Bibliothèques</b>	BIRSA	BIRUNI	DLP
<b>Réservoirs</b>	-BNF	-BNF -MOCCAM	-BNF -MOCCAM

Le téléchargement des notices a facilité considérablement la tâche des bibliothécaires et accéléré la cadence de la constitution des catalogues. La principale source d'approvisionnement est la Bnf, soit directement par le protocole Z 39.50 soit à travers le réservoir bibliographique MOCCAM.

Les notices téléchargées sont sujettes à modification avant leur sauvegarde dans les bases de données. Il s'agit notamment d'enlever les zones UNIMARC non retenues dans les grilles locales et les zones locales du bloc 9 de l'agence source. Cependant, on observe que les sous-zones \$3 des zones de lien et des zones du bloc 7 ne sont pas supprimées, ce qui pourrait créer, ultérieurement, des conflits entre notices.

Cette activité s'est heurtée à plusieurs obstacles. Les notices des ouvrages autres que ceux édités en France, notamment les ouvrages en langue française en provenance du Québec, les ouvrages anglo-saxons et les ouvrages en langue arabe, ne pouvaient pas être téléchargés parce que, d'une part, ils n'existent pas toujours à la BNF et aussi pour l'impossibilité de télécharger à partir de sources utilisant le format MARC 21 à l'export. D'autre part, concernant les livres en langue arabe édités en Tunisie, il n'est pas encore possible, pour des raisons techniques, de les télécharger à partir de la BnT.

Il est à noter que le logiciel Horizon au sein du système « BIRSA » présente des difficultés pour importer des notices à partir de la BnF, probablement en raison de son architecture interne programmé pour importer en MARC 21.

## 6.5 Normes et normalisation

<b>Normes et manuels</b>	<b>BIRSA</b>	<b>BIRUNI</b>	<b>DLP</b>
Norme de catalogage	ISBD	ISBD	ISBD
Normes d'accès à la description	AFNOR	AFNOR	AFNOR
Listes de codes utilisées	OUI	OUI	NON
Niveau de description	Intermédiaire	Intermédiaire	Intermédiaire
Disponibilité de normes et de manuels	-UNIMARC -ISBD (selon bibliothèque)	-Manuel de catalogage -ISBD (selon bibliothèque)	-ISBD -Accès
Information sur les FRBR et révision des normes et des formats	Aucune	Aucune	Aucune

Les bibliothèques tunisiennes sont sous l'influence culturelle française, et de ce fait elles suivent de très près les normes françaises, notamment en matière d'accès à la description bibliographique. Pour le catalogage descriptif, c'est la norme ISBD dans sa version française qui est de rigueur. Pour les accès, elles font appel aux différentes normes AFNOR applicables à cet effet.

L'enquête a relevé que les textes des normes ne sont pas toujours disponibles dans les services de catalogage. En exerçant l'activité de description bibliographique, les bibliothécaires s'appuient sur leurs connaissances personnelles acquises pendant leur scolarité ou apprises sur le tas.

D'autre part, les professionnels sont dépourvus d'une culture normative riche. Ils ne suivent pas l'évolution des normes et standards au sein de l'IFLA et dans d'autres institutions documentaires ou de normalisation. A titre d'exemple, aucun répondant n'est au courant de la nouvelle modélisation conceptuelle FRBR adoptée par l'IFLA et encore moins des révisions des codes de catalogage occasionnés par cette approche.

## 6.6 La qualité des catalogues

Indicateurs	BIRSA	BIRUNI	DLP
Grille de catalogage	Horizon	Virtua	Agate
Nombre de notices catalogueur/jour	Variable	20	25
Validation des notices	NON	NON	OUI

Le personnel bibliothécaire manque de rigueur dans la tâche de catalogage et d'indexation. Malgré que la majorité du personnel des institutions objets de l'étude soit diplômée en bibliothéconomie, leur prestation reste médiocre, d'après l'observation des catalogues. Les erreurs commises dénotent d'une faiblesse évidente en matière de description bibliographique et format UNIMARC pour manque d'expérience et d'encadrement, à part la Bibliothèque nationale qui possède le statut d'agence bibliographique nationale et où la qualité des notices est de loin meilleure. Pourtant c'est le même profil de catalogueur. Ce qui fait la différence, c'est l'encadrement adéquat au quotidien de la part de professionnels chevronnés.

La section précédente a démontré que les catalogues des bibliothèques objets de l'enquête souffrent de carences aigües, et qu'il faut songer à y remédier rapidement.

Chez le réseau BIRUNI, c'est le nombre de bibliothèques membres qui rend l'ouvrage assez complexe. Pour certaines bibliothèques, la qualité des notices est remarquable ; pour d'autres elle est de moyenne à faible. Malgré les efforts considérables déployés par l'équipe, et l'action de formation qui a touché l'ensemble des bibliothèques membre, les résultats, en termes de qualité de la notice, sont encore en dessous de la moyenne, mais perfectibles. Un plan de redressement sous forme d'atelier de « correction » disposant de guides et d'outils de travail a été mis sur pied. A l'aide des formations qui ont eu lieu en 2009 la situation est en passe de s'améliorer.

## **7. Conclusion**

Nous avons essayé à travers cette étude de brosser un tableau représentatif de la situation du format UNIMARC en Tunisie. Les systèmes d'information documentaire étudiés reflètent la réalité de la pratique du catalogage sous UNIMARC dans le pays.

Il ressort de l'étude que le format UNIMARC s'est approprié le statut de format national de fait en Tunisie. Toutes les bibliothèques l'ont choisi au moment de créer leurs nouveaux catalogues, et ce dans le souci de s'intégrer dans la communauté bibliographique internationale, et de pouvoir échanger les données avec la fluidité escomptée. D'ailleurs, l'ISD, lui réserve depuis une dizaine d'années un module distinct dans son programme de formation de bibliothécaires.

La mise en œuvre des nouveaux systèmes informatisés s'est accompagnée d'une action de formation ponctuelle portant sur l'initiation et le perfectionnement de l'usage d'UNIMARC afin de faire acquérir aux catalogueurs les habilités nécessaires à une prise en main du catalogue.

Le bilan de l'usage d'UNIMARC dans les bibliothèques objets de l'étude pourrait être satisfaisant si l'on se limite au seul aspect quantitatif. En effet, il est désormais possible de dire que l'ensemble du fonds documentaire des bibliothèques étudiés est informatisé. En revanche, la situation des catalogues présente un constat de carence évident. Leur qualité est juste moyenne, de fait qu'ils permettent de jouer leur rôle d'orientation. Les points faibles de la majorité des catalogues résident dans le non usage des indicateurs, des zones fixes et des zones de titres associés et l'usage erroné de quelques zones de données et des zones de responsabilité intellectuelle. Le degré de ces défaillances diffère d'un réseau à l'autre. Elles sont dues à la faiblesse de la planification, le manque de ressources et l'absence de rigueur dans l'usage du format et l'application des normes.

La situation peut s'améliorer dans l'avenir, à condition de réunir les conditions nécessaires à la qualité, à savoir, les moyens financiers, l'encadrement adéquat et la rigueur professionnelle.